



Traité Troumot

Michna 1 - Chapitre 6

האוכל תרומה שוגג, משלם קרבן וחומש. אחד האוכל ואחד השותה ואחד הסר, אחד תרומה טהורה ואחד תרומה טמאה משלם חומשה, וחומש חומשה. ואינו משלם תרומה, אלא חולין מתוקין; והן נעשין תרומה, והתשלומיין תרומה. ואם רצה הכהן למחול, אינו מוחל.

Celui qui mange de la térouma par erreur, il faut payer le montant et un cinquième en plus, soit que l'on mange ou que l'on boive ou que l'on s'enduise le corps de térouma pure ou impure. Si, ayant payé un cinquième en plus, il mange ce cinquième par erreur, il doit payer un cinquième de ce cinquième. Il ne paye pas en térouma mais en profane, dont on a fait les prélèvements et ce profane reçoit le statut de térouma. Le remboursement reçoit aussi le statut de térouma. Si le Cohen veut renoncer au remboursement, il ne peut pas.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions